

Objet : Candidature au Conseil d'Administration du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

Monsieur le Président,

En tant que Maire/Président.e de la Ville/intercommunalité de Cannes,
j'encourage mes représentants à proposer notre candidature pour faire partie du Conseil d'Administration
du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS, de 2021 à 2027.

Engagés dans le Réseau des Villes-Santé de l'OMS, nous poursuivons l'objectif d'agir en vue d'améliorer
la santé de nos concitoyens avec une attention particulière aux plus vulnérables en vue de réduire les
inégalités actuelles dans l'espérance de vie. Les municipalités et les intercommunalités peuvent agir sur
les multiples déterminants de la santé comme l'urbanisme, l'environnement, les transports, l'habitat, ou
encore la politique de la cohésion sociale. Nous sommes convaincus que ces différentes politiques doivent
être menées dans une démarche intersectorielle et volontariste.

Nous nous engageons à continuer à partager nos réflexions et nos expériences avec les 92 autres Villes-
Santé et EPCI en vue d'améliorer l'efficacité des actions de tous les membres du Réseau.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A Cannes

Le - 1 MARS 2021

Nom et signature : Par le Maire

J. GAUTHIER Jacques

Jacques GAUTHIER
Conseiller Municipal
délégué à la santé,
à l'hôpital, à l'hygiène et
à la sécurité-prévention,
à l'accessibilité des bâtiments
et aux anciens combattants



Bulletin de candidature au Conseil d'Administration du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

La Ville / Intercommunalité de Cannes représentée par le Docteur Jacques GAUTHER (élu.e) et le Docteur Dominique AUDE-LASSET (technicien.ne) se porte candidate au Conseil d'Administration de l'Association du Réseau français des Villes-Santé de l'OMS lors de l'Assemblée Générale du 31 mars 2021. La Ville / Intercommunalité de Cannes s'engage à être un membre actif du Conseil d'Administration du RFVS et à être représentée aux instances.


Dominique AUDE LASSET
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES
MEDECIN DIRECTEUR
VILLE DE CANNES

Signatures de l'élu.e et technicien.ne
Jacques GAUTHER
Conseiller Municipal
délégué à la santé,
à l'hôpital, à l'hygiène et
à la sécurité-prévention,
à l'accessibilité des bâtiments
et aux anciens combattants

Merci de compléter les 2 questions ci-dessous :

1- Principales politiques / activités Ville-Santé de votre ville / intercommunalité (8 lignes maximum):

Bien sûr la crise COVID mobilise une bonne partie de l'activité de santé dans notre ville portée par une volonté d'anticipation et de réactivité (fabrication locale des masques, accord public-privé, dépistage-tracing et mise en place de vaccinodromes à même de proposer 1000 vaccinations par jour). La Ville de Cannes porte comme projet de mandat "la lutte contre l'arrêt cardiaque" avec le déploiement des défibrillateurs sur l'espace public, la formation aux "Gestes qui Sauvent" (5000 personnes / semestre). La réactivité du Comité Local de Santé Mentale est une préoccupation essentielle avec une coordination de tous les acteurs de terrain pour un dépistage des souffrances sociales et mentales.

L'Intercommunalité s'exerce dans la prévention primordiale et primaire sur les cibles de l'OMS : nutrition, activité physique, la lutte contre le tabac, protection de l'enfance, qualité de l'air ...

2- Motivation pour faire partie du Conseil d'Administration (8 lignes maximum) :

La Ville de Cannes et l'Agglomération (Cannes Pays de Lérins) ont le souci et la volonté de contribuer à l'approche pragmatique des problèmes de santé-prévention en s'instruisant auprès des autres villes de leurs résultats et en partageant les expériences locales. La récente crise a bien établi le rôle clé de la santé et la réactivité locale apparaît comme le maillon fort pour conduire au succès des efforts de tous dans une démarche de transversalité et une coordination des acteurs publics et privés. Nous souhaitons participer

au Conseil d'Administration pour promouvoir la santé, l'état de bien-être physique et moral, à travers la prévention primordiale et primaire et contribuer à positionner le Réseau Français des Villes-Santé comme un interlocuteur des différentes administrations pour dégager un rôle accru aux responsables de santé publique des Villes du Réseau et coopérer à l'élaboration de plans d'actions Santé en ciblant les différentes classes d'âge adaptés aux conditions sociales, économiques et environnementales.

A retourner à RFVS de l'OMS avant midi, le lundi 8 mars 2021 (secretariat@villes-sante.com)